NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9402010 - Baie de Stagnolu, golfu di Sognu, Golfe de Porto-Vecchio

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR9402010

1.3 Appellation du site

Baie de Stagnolu, golfu di Sognu, Golfe de Porto-Vecchio

1.4 Date de compilation

28/02/2001

1.5 Date d'actualisation

30/06/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Corse	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.corse.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 28/02/2001
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 28/01/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031994838&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 9,33306°

Latitude : 41,61111°

2.2 Superficie totale

2074 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

99%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
94	Corse

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
2A	Corse-du-Sud	1 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
2A139	LECCI
2A247	PORTO-VECCHIO
2A362	ZONZA

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		364,4 *(17,57 %)*		M	B	C	B	B
1120 *Herbiers de posidonies (Posidonion oceanicae)*	X	903 *(43,54 %)*		M	B	C	B	C
1130 *Estuaires*		0,5 *(0,02 %)*		M	C	C	B	C
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		1,3 *(0,06 %)*		M	C	C	B	C
1160 *Grandes criques et baies peu profondes*		670,9 *(32,35 %)*		G	B	C	B	B
1170 *Récifs*		55,4 *(2,67 %)*		M	B	C	B	B
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		0,5 *(0,02 %)*		M	D			
8330 *Grottes marines submergées ou semi-submergées*		0,5 *(0,02 %)*		M	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
F	1152	*Aphanius fasciatus*	p			i	P	G	C	B	A	B
P	1465	*Silene velutina*	p	474	874	i	P	G	A	A	A	A
R	6137	*Euleptes europaea*	p			i	P	G	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
I		*Pinna nobilis var. aequilatera*					X					X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	98 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	1 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %

Autres caractéristiques du site

Site présentant des recouvrements d'habitats : l'habitat 1160 ''grandes criques et baies peu profondes'' couvre 100% de la superficie du site. Le périmètre constitue une entité fonctionnelle unique sur le littoral Corse. Ce grand ensemble abrité est constitué de plusieurs habitats. Certains sont particulièrement rares, comme les écosystèmes de transition entre les eaux douces et saumâtres et les eaux marines, et sont déjà à l'origine de la mise en place de zone de préservation au sein du golfe. Le site est conditionné de façon importante par les apports terrigènes de la rivière (Stabiaccu). L'habitat estuaire (d'une superficie inférieure à 2%) sur le site contient des substrats meubles et notamment des sables fins vaseux bien représentés sur le site en superposition avec l'habitat replats boueux ou sableux exondés à marée basse.

Vulnérabilité
: Ce type de milieu est très vulnérable aux pollutions (fond de golfe peu profond avec apports telluriques assez importants), phénomène accru par le faible débit d'étiage des cours d'eau l'été, ce qui provoque des apports concentrés en matière organique. La présence de métaux lourds s'explique notamment par la présence du port de commerce de la ville de Porto-Vecchio. Le passage dans le chenal d'accès à ce port provoque également une mise en suspension particulaire et une turbidité qui sont néfastes pour les habitats présents (phénomène d'asphyxie de l'herbier notamment).
Les piétinements et les prélèvements engendrés par la pratique de la pêche à pieds sont également à considérer dans la gestion future du site.

4.2 Qualité et importance

Le golfe de Porto-Vecchio abrite différents habitats peu représentés sur le littoral corse. On peut rencontrer des espèces caractéristiques des baies peu profondes peu répandues ailleurs autour de la Corse, ainsi que des herbiers de zostères, de cymodocées et de posidonies.
L'habitat estuaire est aussi présent de manière significative, il s'agit d'un des très rares sites de Corse où la pêche à pied est praticable du fait de l'influence perceptible des marées dans la baie du Stagnolu. On peut également observer un ensemble de zones saumâtres au niveau du delta de l'Osu avec des formations végétales à salicornes et un important pré salé à jonc maritime. On note la présence de l'Aphanius de Corse en forte densité (un des quatre sites de Corse avec une telle densité).
La baie de Stagnolu/golfu di Sognu présente à l'échelle du littoral de la Corse une grande originalité du fait de la présence des trois habitats marins très localisés en France méditerranéenne : les bancs de sable à faible couverture d'eaux marines et les grandes baies et criques peu profondes (espèces indicatrices de cet habitat présentes peu répandues ailleurs autour de la Corse et forte productivité de la zone du fait de la morphologie, de la bathymétrie et du delta de la rivière Osu) et l'habitat estuaire aussi présent de manière significative. Il s'agit d'un des très rares sites de Corse à présenter cet habitat.
La présence significative de ces habitats à l'échelle du Golfe de Porto-Vecchio donne lieu à l'extension du périmètre existant à l'ensemble du Golfe.
La pêche à pied (très peu pratiquée ailleurs en Corse) est très pratiquée sur ce secteur du fait de la productivité et de l'influence perceptible des marées (marnage bien visible, très faibles pentes). Par ailleurs, les îlots de Stagnolu abritent l'une des deux plus grosses populations de Silène velouté de Corse (espèce prioritaire de l'annexe II de la DHFF).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	G01.01	Sports nautiques		I
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I
M	C01.05	Salines		O

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine public maritime	%
Eaux territoriales	%

4.5 Documentation

AGENC 1999 ; Programme LIFE NATURE 1996-1998 habitats et plantes prioritaires de Corse ; OEC rapport final 1999

CANCEMI G., BAROLI M. & TERLIZZI A., 2001. Caractérisation biocénotique des sites proposés comme SIC (Natura 2000): Baie de Stagnolu (FR9402010) et Embouchure du Stabiacciu/Ilot Ziglione (FR9400586), Golfe de Porto-Vecchio, Corse du sud. Rapport DIREN - EVEMar, 54 pages + Fiches et Annexes.

CANCEMI G.2005. Recherche d'espèces marines protégées dans le Golfe de Porto-Vecchio en relation avec le projet d'extension du port de plaisance, Golfe de Porto-Vecchio, Corse du sud. Rapport DIREN - EVE Mar, 14 pages + Annexes.

DHERMAIN F. , BARIL D.& RIPOLL T. (2003) Suivi hivernal et recensement estival des Grands Dauphins en Corse ; rapport du GECEM pour la DIREN et l'OEC. 75 pages

Levadoux D. 2009 ; intervention pour la gestion du Silène velouté (Silene velutina) en 2009. AAPNRC-CEN de Corse/DREAL/ OEC : 29 p

PARADIS G. (1996) Etude botanique de quatre îlots du sud de la Corse ; Piana (Coti-Chiavari), Ziglione, San Ciprianu, Cornuta ; DIREN/ASTERE : 64 p

PARADIS G. (2000) inventaire de Silene velutina des cotes de Corse ; rapport personnel (recensements 1998 et 2000.)

PASQUALINI V. 1997 ; CARACTERISATION DES PEUPLEMENTS ET TYPES DE FONDS LE LONG DU LITTORAL CORSE (MEDITERRANEE, FRANCE) ; THESE de DOCTORAT pour l'obtention du grade de Docteur de l'Université de Corse Spécialité : Ecologie marine ; Université de Corse : 180p + annexes

ROCHE B. (2001) atlas des poissons d'eau douce de Corse. DIREN: 52p.

VAUGELAS J. DE, MEINESZ A., COTTALORDA J.-M., MARI X., MOLENAAR H. & PERNEY L., 1994. Golfe de Porto-Vecchio: Etude cartographique des biocénoses marines de la zone sud du bassin intérieur. Ed. Université de Nice-Sophia Antipolis, Laboratoire Environnement Marin Littoral : 87 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	48 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Autres désignations internationales	PELAGOS : sanctuaire mammifères marins		100%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Etat - DREAL de Corse

Adresse : 19 cours Napoléon 20000 Ajaccio

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[X] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

" Les forces armées sont susceptibles de conduire des activités sur ce site. Il s'agit notamment de navigation d'unité de surface ou sous-marine, survol d'aéronef, parachutage, tir, mouillage, émission acoustique ou électromagnétique (radar, sonar, radio), pétardement sous-marin de munition historique non déplaçable, activité de plongeur ou de nageur, etc.
Les activités de routine des forces armées comprennent en particulier le débarquement sur une plage par chaland de personnel ou de matériel rouland (plageage) sur San Ciprianu à Lecci (4137.55N-00920.45 E)
La possibilité de plageage doit être maintenue.
La marine conserve la possibilité de développer des instrumentations ou activités sur le fond et dans la masse d'eau y compris hors des zones actuellement identifiées comme susceptibles d'activités militaires.

La marine conserve la possibilité de développer des instrumentations ou activités sur le fond et dans la masse d'eau y compris hors des zones actuellement identifiées comme susceptibles d'activités militaires.

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement. "
La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.